

Domoplaies
un service de télémédecine
sécurisé, mobile et facile !



Domoplaies
Un service Therap-e



*Pour tout renseignement ou demande
d'inclusion d'un patient, un seul numéro :
02 14 99 00 52*

DOMOPLAIES
*un service de
télémédecine
appliqué aux plaies
complexes*

Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé

Site de Caen - Siège
Bâtiment COMETE
7 longue vue des astronomes
14111 LOUVIGNY
02 50 53 70 00

Site de Rouen
1231 rue de la sente aux bœufs
76160 ST MARTIN DU VIVIER
02 32 80 91 50

contact@normand-esante.fr
www.normand-esante.fr
@GcsNeS



Édition : Mars 2020

nes normand'
e.santé

Domoplaies, qu'est-ce que c'est ?

Domoplaies est un service de téléconsultation programmée destiné aux patients ayant des plaies complexes.

Il est déployé au travers de la plateforme régionale de télémédecine 

Les demandes sont réalisées en mobilité via un smartphone ou une tablette, puis analysées par l'équipe spécialisée, depuis un PC disposant de deux écrans pour un meilleur confort, en temps réel par téléconsultation, ou en téléexpertise différée.

La téléconsultation se déroule en présence du patient et d'un infirmier ou le médecin traitant d'un côté, et une équipe spécialisée en plaies de l'autre. Domoplaies peut également faire appel à la téléexpertise et à la téléassistance.

Il vise à améliorer la prise en charge du patient par une expertise médicale accessible sur son lieu de vie, lui évitant ainsi l'inconfort d'un déplacement qui peut s'avérer difficile, voire douloureux.

Les acteurs ?

Les **requérants** demandent l'inclusion d'un patient dans ce service de suivi des plaies à distance :

- Les médecins traitants
- Les Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux (IDEL)
- Les professionnels de santé de structures diverses, telles que EHPAD, centres hospitaliers, Pôles de santé, HAD...

Les **experts requis** sont :

- Des médecins spécialisés en plaies
- Des infirmiers qualifiés, titulaires d'un Diplôme Universitaire en plaies et cicatrisations...

Pour tout renseignement ou demande d'inclusion d'un patient, un seul numéro :

02 14 99 00 52



Domoplaies en pratique

Déroulement d'une téléconsultation

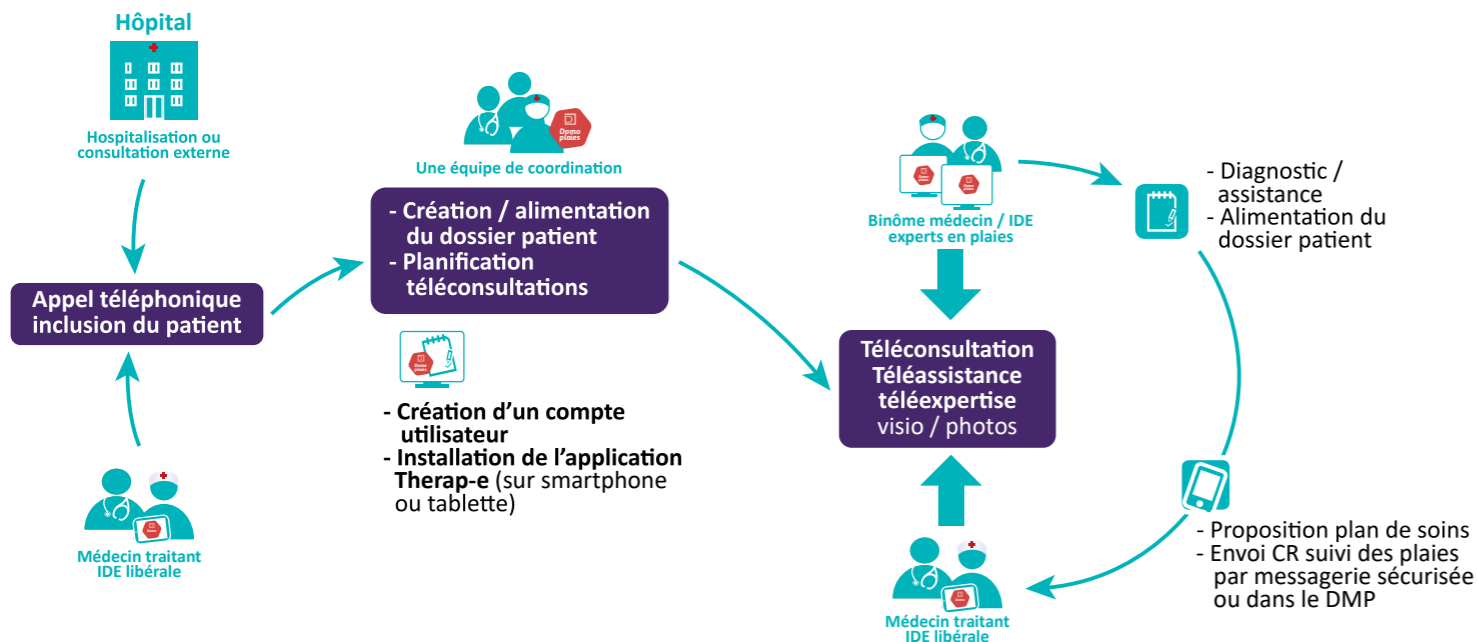
Le requérant accède à sa tablette ou son smartphone en présence du patient. Il lance l'application Therap-e mobile, se connecte en visioconférence avec l'expert distant. Il réalise des clichés de la ou des plaies en direct. Ceux-ci sont transférés en temps réel de manière sécurisée à l'expert requis.



Quelques chiffres en 2018 pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne :

- 826 patients suivis
- 1694 plaies
- 2091 actes de télémédecine

Le parcours d'inclusion



Bénéfices de Domoplaies

Les avantages pour les patients :

- Confort et diminution du stress, les déplacements étant évités
- Cicatrisations ou atteinte de l'objectif plus rapide

Les autres avantages :

- Accès à l'expertise pour un plus grand nombre de patients
- Réduction des inégalités d'accès aux soins
- Maillages forts entre les professionnels de santé (médicaux, paramédicaux, soignants et pharmaciens)
- Coûts de transport et d'hospitalisation réduits grâce à la téléconsultation

Quelques chiffres issus de l'évaluation médico-économique menée par TELAP :

- 4 583 € en moyenne de gain sur la prise en charge d'un patient sur 9 mois
- Délais de cicatrisation diminués de 72 % (132 jours en télémédecine, contre 182 sans)
- 94 % des professionnels de santé et 82 % des patients sont satisfaits de l'utilisation de la télémédecine pour la prise en charge des plaies complexes

